



## Accident où je ne suis pas en tort

-----  
Par Wissam

Bonjour, à toutes et à tous,

Le véhicule B a effectué un dépassement rapide par la gauche alors que l'espace était restreint. Une fois devant moi, il a repris sa place sur la file de manière brusque et sans mettre son clignotant.

Alors qu'il venait de se repositionner, il a écrasé les freins de façon totalement imprévisible alors que le feu était bien vert pour nous deux. Ce freinage n'était justifié par aucun danger devant lui ; il a simplement fait une erreur de lecture en regardant le feu rouge de la voie dédiée au tourne-à-gauche.

À cause de ce pilage au vert juste après m'avoir doublé, il a brisé le flux de circulation et rendu la collision inévitable. Le choc a bien abîmé ma moto : bulle et levier de frein cassés, crash-bars et carénages frottés, pot rayé, pneu avant dégonflé et voyant moteur allumé.

Ma vidéo prouve clairement que sa manœuvre de dépassement et son arrêt injustifié au vert sont les causes directes de l'accident. Ma question maintenant c'est est-ce que je risque d'être considéré comme fautif ? je peux vous transmettre par e-mail la vidéo de ma caméra.

-----  
Par janus2

Ma question maintenant c'est est-ce que je risque d'être considéré comme fautif ?

Bonjour,

Avez-vous rempli un constat ? Si oui, quelles cases ont été cochées par chacun des conducteurs ?

-----  
Par Wissam

Merci de votre retour. J'ai rempli un constat unilatéral pour l'instant car la personne ne voulait pas faire de constat. J'ai coché aucune case pour ma part. Et pour lui j'ai coché la case 10,11 et 17.